



Gaz de schiste :

Le rapport du comité démontre toute la pertinence de l'évaluation environnementale stratégique

Montréal, le 18 février 2014 – C'est avec satisfaction que le Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) accueille les nombreux constats énoncés dans le rapport du Comité de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) sur le gaz de schiste, dévoilé hier.

Le rapport du comité n'est pas parfait, certes, puisqu'il souligne que des enjeux restent à clarifier, notamment en ce qui concerne l'analyse du cycle de vie et les impacts sur la santé. En outre, le RNCREQ continue de déplorer que le comité de l'ÉES ait refusé de commander une étude pour comparer chaque scénario de développement de la filière à des scénarios de non-développement et/ou de remplacement par une autre filière qui répondrait aux mêmes besoins, dans un contexte de développement durable et d'équité intergénérationnelle. Le RNCREQ espère que la future politique énergétique apportera des réponses à cette importante question.

Cela dit, de nombreux constats énoncés dans le rapport sont suffisamment clairs pour que la pertinence du développement de l'industrie des gaz de schiste au Québec soit sérieusement remise en question. Les Québécois ont donc évité le pire en refusant de succomber aveuglement aux promesses de prospérité véhiculées par les partisans de l'exploitation à tout crin. Le mérite revient aux groupes de citoyens et aux organisations environnementales qui, par leur engagement et leurs efforts, ont assuré la protection des intérêts supérieurs de la population québécoise et défendu une vision durable et responsable du développement du Québec.

Le RNCREQ croit qu'il n'est pas trop tard pour que Québec utilise une approche similaire dans le dossier du pétrole et qu'il confie à nouveau un mandat pour la réalisation d'une évaluation environnementale stratégique. « Avant que d'importants fonds publics ne soient investis inutilement, déclare Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, une telle évaluation permettra d'éclairer la société québécoise sur la pertinence socioéconomique de l'exploitation du pétrole, et sur les impacts et les risques environnementaux qui y sont associés. »

Dès juin 2010, soit il y a près de quatre ans, à l'initiative du Conseil régional de l'environnement de Chaudières-Appalaches, le RNCREQ réclamait la tenue d'une telle évaluation afin de faire la lumière sur les potentiels et les risques de développement de l'industrie des gaz de schiste au Québec. Il aura fallu attendre le rapport du BAPE, en février 2011, pour que la pertinence d'une telle évaluation soit reconnue. Comme le RNCREQ, le BAPE avait alors constaté qu'il était prématuré de proposer un cadre de développement de cette industrie, étant donné le manque flagrant d'informations cruciales, notamment sur les risques de la fracturation hydraulique, sur les émissions de GES et sur les impacts sur la santé. C'est finalement en mai 2011 que les travaux de l'ÉES ont débuté.

Le RNCREQ tient à remercier Corinne Gendron, membre du Comité de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) sur le gaz de schiste. « Madame Gendron a accepté de se joindre au comité suite à la proposition de sa candidature par le RNCREQ, rappelle Philippe Bourke. Le contexte et les conditions ont parfois été difficiles, mais elle a su exercer son rôle avec rigueur et intégrité, et nous croyons que sa contribution a été pertinente et utile. »

- 30 -

Source :

Cédric Chaperon

514 237-5323

cedric.chaperon@rncreq.org